



**DATE DE PUBLICATION : 23 juin 2025**

La directrice des Relations sociales

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 23 juin 2025 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources humaines, à Mme Claudie LE GALL, directrice des Relations sociales le 23 juin 2025 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Marie-Laure HIE, chef du service Santé, Prévention et Accompagnement social et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Julien SIMON, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs à l'exercice des activités du service Santé, Prévention et Accompagnement social, dans la limite de 25 000 € HT.

Fait à Paris, le 23 juin 2025

Claudie LE GALL